



**UNION SYNDICALE de la SANTE et de l'Action Sociale
C.G.T. Du CHER**

Maison des Syndicats - 8, Place Malus - 18000 BOURGES

Tél. - Fax: 02.48.50.55.38

E mail : usd-sante.cgt18@wanadoo.fr

A Messieurs les Députés et sénateurs du Cher
Au Conseil Général du Cher

Bourges, le 26/02/2007

LETTRE OUVERTE

La situation des établissements de notre département nécessite une autre politique de santé et d'action sociale pour répondre aux besoins de la population.

De réforme en réforme, une logique comptable, de privatisation s'est installée, les moyens n'ont pas suivi alors que les besoins ne cessent d'augmenter. Avec le plan hôpital 2007, la situation s'est encore aggravée. La loi de financement de la sécurité sociale 2007 prévoit un taux d'évolution de 3.5 % pour les établissements de santé alors qu'il faudrait au moins 8%.

Tous les hôpitaux du Cher ont terminé l'année 2006 avec un déficit malgré les plans d'économie qui sont mis en place, cela au détriment des personnels et des malades. Les mesures d'économies mises en place depuis des années mettent en péril le service public, dégradent les conditions de travail et précarisent l'emploi.

Alors que nous sommes dans un des Pays les plus riches du monde, il est inadmissible que nos hôpitaux manquent de moyens à ce point.

- L'hôpital de ST Amand : l'enveloppe supplémentaire de l'ARH n'est pas suffisante pour combler le déficit, il est en situation d'asphyxie, il n'a plus de réserve, les suppressions d'emplois et les mesures de restrictions draconiennes ne font qu'aggraver la situation.
- Pour les autres hôpitaux, si des réserves ont permis de faire face au déficit, cela ne pourra pas durer éternellement.
- Au CH Georges Sand, la suppression de lits d'hospitalisation à une dégradation de la prise en charge des patients et à une remise en cause des soins de proximité. La gestion du manque de lit entraîne des transferts incessants et des sorties prématurées des patients. Pour les personnels, c'est une dégradation des conditions de travail et des glissements de tâches.

S'il n'y a pas un changement radical de politique, nous allons dans le mur.

Ainsi sur le plan national, fin octobre 2006, on constate que les dépenses hospitalières ont progressés de 0.2% et celles des cliniques privées de 9.4% .

Faut-il vous rappeler que l'hôpital public est le seul à assurer la mission de prendre en charge tous les malades, il ne choisit pas, c'est l'égalité d'accès aux soins pour tous ?

Ce n'est pas le cas du secteur privé dont un grand nombre d'établissements sont regroupée pour le plus grand profit des actionnaires sur le dos de la sécu et avec des aides publiques.

Les conditions de travail sont épuisantes et font qu'1/5 des personnels voir 1/3 pour certaines catégories sont en invalidité avant l'âge de la retraite. De plus ils subissent une perte de pouvoir d'achat d'année en année. La variable d'ajustement est toujours le personnel à qui on demande toujours plus en terme de charge de travail et de flexibilité. Les conditions particulièrement dures liées au besoin d'assurer les services 24 h sur 24 et la confrontation quotidienne avec la souffrance sont aggravées par le manque d'effectif. Mais avec les moyens suffisants, les personnels pourraient avoir des plannings horaires faits longtemps à l'avance le respect de leur droits à congés y compris annuels sans être obligés de revenir faire des week-end, cela afin de pouvoir organiser leur vie privées sans avoir des changements du jour au lendemain.

Les malades qui attendent des heures parce que des centaines de lits ont été supprimés. Qui a voté cela dans les conseils d'administration, les CROS, etc..., pas la CGT en tout cas. La CGT avait prévenu des conséquences qui se sont révélées tellement catastrophique que la décision a enfin été

prise (et c'est tant mieux!) de rouvrir des lits avec l'HTCD (Hospitalisation de très courte durée) qui vient d'être inaugurée au CH J Cœur de Bourges. Maintenant nous attendons la réouverture de lits de médecine supplémentaire dont le manque semble être enfin reconnu. Mais il faut en finir avec cette politique à court terme dont ce sont les usagers qui font les frais. A quand une politique responsable dont les moyens sont définis à partir des besoins et non de moyennes et de critères libéraux et technocratiques ?

Quand est-ce qu'on va écouter réellement les personnels et leurs représentants syndicaux ? C'est d'une vraie démocratie que nous avons besoin.

La pénurie organisée de médecins qui met en danger la population aurait du être évitée car elle était prévisible. Alors ça suffit !

Pour couronner le tout, ce sont les accusations continues contre les usagers. Le déremboursement des médicaments dits non efficaces d'un côté, et de l'autre, un rapport qui recommande avec l'automédication d'acheter ces médicaments dits inefficaces sans passer chez le médecin. Quelle honte ! Mais qui paient les cotisations, la CSG, le RDS? pendant ce temps les exonérations patronales continuent.

-La situation est aussi grave dans les maisons de retraites et la transformation en EPAHD n'a pas réglé le problème du manque de capacité d'accueil, des conditions de travail des personnels là aussi en nombre très insuffisant pour permettre aux usagers d'avoir une vie digne de notre époque. D'autre part l'augmentation des tarifs d'hébergement devient insupportable. Un chantage scandaleux est fait aux personnel ou aux familles , si vous voulez plus de moyens, il faut payer. **La CGT revendique la prise en charge de la perte d'autonomie par la sécurité sociale car il s'agit bien de problème de santé.**

Dans l'action sociale, Il y a aussi un important manque de moyens par exemple au centre Louis Gatignon dont le rôle est pourtant essentiel pour la réinsertion des travailleurs handicapés. C'est aussi le démantèlement des structures d'accueil spécialisées pour les enfants handicapés et adultes avec la complicité du patronat associatif qui développe la précarité des fonctions, des AMP assurent des fonctions d'éducateurs spécialisés, dégradation des conditions de travail, harcèlement, pression, salaire au mérite,... N'y aurait-il pas besoin d'un grand service public pour la prise en charge du handicap. Les PEP dans le Cher emploient près de 700 salariés, elles viennent de reprendre le centre de polyhandicapés adulte de Bellevue (secteur public). Quand les besoins sont a ce niveau ce n'est pas au secteur associatif de gérer ces prises en charges. Les conditions de travail dans les CAT ne doivent pas être soumis à des critères de rentabilité.

En ce qui concerne les salaires, là aussi il est temps d'entendre les revendications tant pour la fonction publique que pour les salariés des différentes conventions 51, 66, ainsi que pour ceux du secteur lucratif.

A l'heure ou la campagne électorale bat son plein, nous vous demandons de faire intégrer nos revendications dans les débats et contenus de programmes pour une politique de santé et une protection sociale digne de notre temps. Pour un plan emploi formation répondant aux besoins et des mesures pour combler prioritairement les postes médicaux et paramédicaux vacants dans les hôpitaux publics.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, l'expression de nos sincères salutations.

Pour l'USD CGT Santé

M. Goudinoux
Secrétaire Générale